

Équ|iste <:

Ensemble, brassons les cartes



Un infirmier d'origine libanaise
peut-il exercer son métier
au Québec ?



Propulsé par Humanov·is

Équ|iste <:

Ensemble, brassons les cartes

Mohammad El-Kazouiny a quitté son poste d'assistant-chirurgien au Liban, en mai 2017, pour immigrer au Québec. Maintenant établi comme infirmier, son intégration professionnelle réussie n'a pas été sans difficultés.

« Au début, c'était l'enfer. Tout était nouveau : la langue, les termes médicaux, la culture, etc. [...] J'avais juste 40 jours pour commencer à zéro et arriver à 100 %. »

Journal de Montréal (2020)



Les infirmiers·ères ayant obtenu un diplôme hors Québec doivent suivre un programme collégial d'intégration professionnelle, s'estimant entre 600 et 900 heures.

En avril 2020, en réponse à la pandémie liée à la COVID-19, une **entente est signée** entre l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin à **faciliter ce processus d'intégration**.

Propulsé par



Humanov·is

[OIIQ \(2020\)](#)

[Radio-Canada \(2020\)](#)